



LETTRE D'INFORMATION OCTOBRE 2021

Chers abonnés,

Les mois de septembre et d'octobre auront permis à l'AGUPE de reprendre son rythme de croisière après la période de pandémie.

Dans un monde qui ne cesse d'aller toujours plus vite, se poser, observer, découvrir, discuter, partager est un privilège et une obligation pour que chacun trouve son chemin.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture de cette lettre d'information.

À LA UNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 - 28 septembre 2021

ENFIN CELA FAIT DU BIEN DE SE REVOIR ET DE POUVOIR ÉCHANGER ENSEMBLE !

C'est par ces mots de bienvenue que notre président a ouvert la séance de notre assemblée générale 2020, deux fois reportées pour cause de pandémie Covid-19. La volonté des membres du conseil d'administration était de passer très vite sur la partie juridique, rapport moral du président, rapport financier, renouvellement des membres du conseil d'administration ... pour donner la parole aux presque 80 personnes présentes et débattre de tous les sujets abordés par les participants.

Parmi ceux-ci, les arbres et le climat, les nettoyages citoyens, les espaces verts, les déplacements et la pollution et bien sûr le projet de transport par câble de l'Ouest lyonnais.

Toutes les personnes présentes, adhérents, élus ou membres du public qui souhaitaient intervenir ont pu s'exprimer sur tous les sujets notés ci-dessus.

Élus par l'assemblée, trois candidats, Céline, Arnaud et Lionel ont rejoint le conseil d'administration qui a élu son bureau et se compose de :

Jean-Yves BARBIER président
Pierre GOFFINET vice-président
Florence JULLIARD secrétaire
Yvan CARLOT secrétaire adjoint
Patrick JOUANNIN trésorier
Céline KLEIN
Claudine BOUCHER
Axelle DURAND
Pierrette KLEIN
Lionel BRIAND
Arnaud PITTE

ACTIVITÉS ET ACTIONS DE L'ASSOCIATION

PRÉSENCE DE L'AGUPE AUX RÉUNIONS SUIVANTES : en septembre et octobre, l'AGUPE a participé et est intervenue dans plusieurs réunions de concertation « Concert'eau » relatives aux aménagements de l'Yzeron contre les crues de la rivière. Elle a pris part à l'assemblée générale de l'union des comités d'intérêts locaux de la métropole lyonnaise (UCIL) à laquelle elle adhère ou suivi l'activité d'une commission vélo comme elle a échangé au sein de DARLY (se déplacer autrement en région Lyonnaise) sur les très nombreuses concertations engagées en ce moment dans la Métropole.

Lors de l'étude de contexte réalisée l'été dernier par les garants de la CNDP désignés pour suivre le projet de transport par câble qui pourrait traverser notre commune, nous avons déploré un **déficit d'information** de la part du Sytral comme l'absence de diffusion publique par le porteur du projet des études de pré-faisabilité qui avaient conduit à l'inscription du projet au budget couvrant le plan de mandat de l'autorité administratrice des transports.



FORUM DES ASSOCIATIONS FIDÉSIENNES

L'AGUPE était présente au forum des associations le 4 septembre 2021.

INTERVENTION AUPRÈS DES CM2 DE L'ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE SUR LE CONSERVATOIRE DES MURIERS : cette intervention a eu lieu le mardi 12 octobre au matin, avec 30 élèves. Les enfants participant au C.M.E. réaliseront des suggestions d'écriteaux sur papier pour expliquer le conservatoire des mûriers.

DÉCOUVERTE DE LA NATURE PAR DE JEUNES ENFANTS : le 27 octobre l'AGUPE a accompagné une quinzaine de jeunes enfants de 3/4 ans du centre aéré de la ferme des Razes à la découverte de la nature qui les entoure et aidé à constituer un premier herbier de feuilles.

CONFÉRENCE SUR LA PHÉNOLOGIE PAR DIDIER HELMSTETTER :

90 personnes étaient présentes à la conférence pour écouter Didier nous présenter sa manière de cultiver, en tant qu'ingénieur agronome et jardinier amateur, et nous éclairer sur la vie du sol. Sa méthode est basée sur les mécanismes qui l'ont à la fois convaincu qu'une autre voie est possible, qui n'est ni la permaculture (au sens de creuser, enterrer du bois, faire des buttes...), ni le jardinage biologique classique (au sens de travail du sol, traitements bio, fertilisation bio...). Il explique comment, à la suite d'un problème de santé, il est venu à imaginer le "Potager du Paresseux". Il nous a décrit clairement les trois acteurs principaux d'un sol vivant : les bactéries, les champignons, et les vers de terre anéciques, ainsi que les mécanismes par lesquels ils agissent. Il détaille également ses « procédés techniques » et cherche à nous ouvrir les yeux.

Cette conférence est ce que l'on pourrait appeler un traité d'agronomie appliquée au potager dit « du paresseux » (c'est-à-dire qui part de l'hypothèse : laissons la nature faire les choses, cela devrait mieux fonctionner, car elle le fait depuis des millions d'années !). Le tout sans enfermer ses auditeurs dans des méthodes toutes faites comme : « il faut faire comme ça », « les 5 trucs pour réussir ceci ou cela... ».

Cette approche, selon laquelle il y aurait des méthodes simples, l'horripile ! Dans un jardinage basé sur le naturel, toutes les situations sont différentes, il faut s'adapter à chaque cas et à chaque saison, nous assure Didier, qui se décrit comme un « jardinier

libre ». Il faut comprendre les caractéristiques de son propre terrain et ne pas recopier bêtement mais juste s'inspirer et s'adapter...

Quant à l'atelier pratique, celui-ci s'est déroulé le lendemain sous un grand soleil mais avec un temps frais !

Didier y aborde aussi l'influence du climat, le sol dans tous ses aspects (texture, structure, pH, fertilité), les semences, l'eau, la gestion des problèmes phytosanitaires... Il intègre quelques évolutions intervenues dans sa manière de jardiner au fil des années, comme par exemple des essais de culture sous couverts vivants avec des adventices ou des plantes martyres qui subiront les assauts des grignoteurs (plutôt que sous couvert de foin systématiquement). Le cadre de la « Ferme des Possibles » fut le lieu idéal pour cette mise en pratique ludique et concrète.

Les mots d'ordre de Didier sont : être patient, réfléchir, et observer.

À vos bottes de foin, jardiniers ! Par respect pour la terre, ses organismes vivants, ce qu'elle nous apporte et pour autrui. Bientôt une vidéo de cette conférence sera mise en ligne sur le blog de l'AGUPE.

Une captation vidéo de la conférence a été mise en ligne en page d'accueil de notre site. Elle permettra à ceux qui n'avaient pu se rendre disponibles d'en profiter ou à ceux qui étaient présents d'en revoir certains passages.



Conférence du 15 octobre 2021



Atelier pratique du 16 octobre 2021

LES BRÈVES



REVUE LA RECHERCHE N° 567

Ce numéro explique très bien la biodiversité et le changement climatique, et met en évidence le lien entre ces deux concepts.

Cliquez ici

: <http://www.larecherche.fr/parution/trimestriel-567>

CIRCULONS-NOUS FACILEMENT À VÉLO À SAINTE-FOY-IÈS-LYON ?

VOTRE AVIS COMPTE !

PARTICIPEZ À LA PLUS GRANDE **ENQUÊTE CITOYENNE**
SUR LE VÉLO.

JUSQU'AU 30/11/21, SUR **BAROMETRE.PARLONS-VELO.FR**



La FUB (Fédération française des usagers de la bicyclette) a lancé l'édition 2021 du "Baromètre des villes cyclables".

Cette enquête nationale s'adresse à toutes et tous, ceux qui sont déjà à vélo et ceux qui souhaiteraient l'être.

Nous vous invitons à partager vos impressions sur votre quotidien à vélo, à Sainte-Foy et dans les autres communes où vous vous déplacez. Même si vous êtes rarement sur un vélo !

Pour participer, c'est ici : <https://barometre.parlons-velo.fr> jusqu'au 30 novembre. Le questionnaire prend 5 minutes, pour aboutir à une évaluation de chaque commune sur la base de toutes les réponses. Pour cette 3ème édition, il est possible de localiser les endroits qu'on juge les plus dangereux et ceux qui auraient connu une amélioration.

À la suite de l'enquête 2019, au cours de laquelle le nombre de répondants Fidésiens avait été très élevé, Sainte-Foy avait été classée "E" sur une échelle de A (très favorable) à G (très défavorable).

NAVIGATION FLUVIALE : L'AGUPE organisera une navigation sur la Saône avec la péniche "La Vorgine" de l'association PVR, **le 20 novembre 2021**, en place de celle initialement programmée le 30 octobre mais annulée pour cause de météo. Le thème sera "la découverte de la plaine alluviale du Val de Saône et ses aménagements, les enjeux passés et actuels" entre Neuville-sur-Saône et Villefranche. Inscription sur le site de l'AGUPE. Inscription [ICI](#).

INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ : cet été un stagiaire a contribué à réaliser un inventaire partiel de la biodiversité fidésienne et à recenser les différents menaces qui l'affecte. Nous poursuivons naturellement ce travail de longue haleine qui nous a conduit à mieux identifier à la faveur d'été pluvieux une nouvelle espèce : le polystic à soie qui vient compléter la liste des fougères reconnues sur notre territoire. Transmettez-nous toujours vos observations, photos ... afin d'enrichir cet inventaire à contact@agupe.fr

BILLET D'HUMEUR

DROIT À L'INFORMATION ET À LA PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DES DÉCISIONS PUBLIQUES

Depuis bientôt un an, le Sytral a inscrit à son plan de mandat le projet de réalisation d'une ligne de transport guidé par câble entre Lyon et Francheville. Cette inscription budgétaire, sans information ni débat publics, a pu générer l'espoir de déplacements facilités pour les uns comme l'inquiétude des autres craignant que ce nouveau moyen de transport ne dégrade irrémédiablement le cadre de vie auquel ils sont attachés.

S'agissant d'un projet ayant pour effet de modifier de manière substantielle le cadre de vie de notre commune et d'affecter son environnement, l'article 7 de la charte de l'environnement, rendue constitutionnelle en 2005, stipule que tous les citoyens concernés ont un droit à l'information :

« Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ».

C'est pour garantir l'exercice de ces droits que s'ouvre, le **15 novembre** pour une durée de trois mois, une concertation publique sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), autorité administrative indépendante.

Il s'agit, dans un premier temps, de débattre du bien fondé du projet de transport par câble; d'étudier ses éventuelles alternatives et de s'assurer que les conditions sont réunies pour sa mise en œuvre avant que des décisions irréversibles ne soient prises.

Ainsi, ceux qui se sentent concernés, sont invités à consulter la description du projet porté par le Sytral et à demander tout éclaircissement jugé nécessaire pour apporter leur contribution au débat. Cliquer [ICI](#) pour être dirigé sur le site du SYTRAL.

Il ne s'agit pas seulement de donner un point de vue synthétique, binaire, du type « oui / non » mais bien de **développer des arguments**.

Quelque soit leur auteur, toutes les contributions auront le même poids et ce n'est pas la virulence de l'expression mais bien **la qualité et la pertinence** de l'argumentation qui doivent être recherchées.

Que votre avis soit déjà catégoriquement arrêté ou que vous ayez encore des interrogations, il convient de ne pas se satisfaire de simples réponses à des consultations, études ou enquêtes d'opinion dont les résultats pourraient démobiliser, mais bien de rester concentré sur l'objectif de partager des arguments pour convaincre de la justesse de votre point de vue.

Ne négligeons pas nos droits, faisons-les respecter, participons activement à la concertation qui s'ouvre.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Mercredi 17 novembre à 19 h en visio-conférence : soirée d'ouverture de la concertation Sytral pour le TPC : cliquer [ICI](#) pour être dirigé sur le site du SYTRAL.

Samedi 20 novembre : navigation fluviale sur la zone d'expansion des crues du Val de Saône : cliquer [ICI](#) pour vous inscrire.

Vendredi 26 novembre : dernière balade nature de l'année

Vous souhaitez contribuer comme bénévole
Vous n'avez pas encore adhéré en 2021 ?

 [NOUS REJOINDRE](#)

AGUPE
BP01 69110
SAINTE-FOY-lès-LYON
contact@agupe.fr
www.agupe.fr

NOTRE PAGE FACEBOOK:



Cet e-mail a été envoyé à marie-pierre.andre@wanadoo.fr
Vous pouvez vous désinscrire de nos publications en cliquant sur [Se désinscrire ci-dessous](#).

[Se désinscrire](#)



© 2021 AGUPE